NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/2514
7 février 1952
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

NOTE EN DATE DU 5 FEVRIER 1952 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT-ADJOINT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LUI TRANSMETTRE, CONFORMEMENT A LA RESOLUTION ADOPTEE LE 7 JUILLET 1950 PAR LE CONSEIL DE SECURITE (S/1588), LE 35EME RAPPORT DU COMMANDEMENT DES NATIONS UNIES EN COREE.

Paris, le 5 février 1952

Le représentant-adjoint des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et a l'honneur de se référer au paragraphe 6 de la résolution du 7 juillet 1950, par laquelle le Conseil de sécurité a demandé aux Etats-Unis d'Amérique de lui fournir des rapports d'importance et de fréquence appropriées concernant le déroulement de l'action entreprise sous l'autorité du Commandement des Nations Unies.

Conformément à cette résolution, le représentant-adjoint des Etats-Unis d'Amérique a l'honneur de communiquer ci-joint au Secrétaire général pour qu'il le transmette aux membres du Conseil de sécurité, le 35ème rapport sur les opérations effectuées en Corée par le Commandement des Nations Unies, du 1er au 15 décembre 1951.

P 52-30726

ANNEXE A

RAPPORT SUR LES OPERATIONS EFFECTUEES EN COREE PAR LE COMMANDEMENT DES NATIONS UNIES DU 1er au 15 DECEMBRE 1951

(Rapport n° 35)

J'ai l'honneur de soumettre ci-après le rapport n° 35 sur les opérations effectuées en Corée par le Commandement des Nations Unies du 1er au 15 décembre 1951. Les communiqués 1099 à 1113 du Commandement des Nations Unies ont donné un compte rendu détaillé de ces opérations.

Pendant cette période, les négociations d'armistice relatives au point 3 de l'ordre du jour se sont poursuivies en séances de sous-commission. Le 3 décembre, la délégation communiste a présenté deux propositions : "(6) Afin d'assurer la stabilité de l'armistice militaire, de manière que les deux parties puissent facilement tenir une conférence politique sur un plan plus élevé, les deux parties s'engagent à ne faire pénétrer sous aucun prétexte en Corée des forces militaires, des armements ou des munitions. (7) Afin de surveiller l'application rigoureuse des dispositions du paragraphe 6, les deux parties conviennent d'inviter les représentants de nations neutres dans le conflit coréen à constituer un organe de surveillance qui sera chargé d'effectuer les inspections nécessaires, en dehors de la zone démilitarisée, aux points d'entrée de l'arrière que les deux parties auront désignées d'un commun accord, et de faire rapport à la Commission mixte d'armistice sur le résultat de ces inspections."

La proposition communiste n° 6 aurait pour effet de contraindre par l'usure le Commandement des Nations Unies à évacuer ses forces de Corée. Le Commandement des Nations Unies considère qu'il est en droit de maintenir ses forces en Corée pendant la période de l'armistice militaire, en attendant qu'un règlement intervienne sur un plan plus élevé.

La proposition communiste n° 7 montre que la délégation communiste a manifestement l'intention de voir les activités de la Commission d'armistice militaire limitées à la zone démilitarisée. Les propositions du Commandement des Nations Unies relatives aux mêmes points sont les suivantes :

"4. A. Les deux parties désigneront, en nombre égal, les membres d'une commission d'armistice militaire qui sera chargée de surveiller l'exécution et l'application rigoureuse de l'ensemble de l'accord d'armistice. La Commission d'armistice militaire disposera, pour la seconder dans ses fonctions, d'équipes d'observateurs qui seront responsables uniquement devant la Commission militaire d'armistice, qui feront rapport à elle seule et qui seront soumises aux directives et au contrôle exclusifs de cette commission. Les équipes d'observateurs se composeront de représentants de nations neutres dans le conflit coréen qui seront désignées d'un commun accord par les deux parties.

" B. En dehors de la zone démilitarisée, seules pourront opérer des équipes d'observateurs neutres. A l'intérieur de la zone démilitarisée, les fonctions d'observation pourront être remplies soit par des équipes neutres, soit par des équipes mixtes dont les membres seront désignés par la Commission d'armistice militaire, soit par la Commission d'armistice militaire elle-même.

" C. Les équipes d'observateurs neutres seront stationnées aux points d'entrée et centres de communication terrestres, maritimes et aériens que les deux parties auront désignés d'un commun accord. Ces équipes d'observateurs pourront se déplacer librement dans toute la Corée par les lignes de communication principales et chaque partie apportera à ces équipes son entier concours dans l'exécution des tâches qui leur sont assignées par la Commission d'armistice. De plus, des équipes neutres effectueront périodiquement des reconnaissances aériennes, des vols d'observation et des missions photographiques dans les conditions arrêtées d'un commun accord par les parties.

"5. Aucune des deux parties ne renforcera les unités militaires, le personnel militaire, l'équipement ou le matériel de guerre existant en Corée au moment de l'entrée en vigueur de l'armistice. Il ne sera permis ni de remettre en état, d'agrandir ou d'améliorer les aérodromes et installations aéronautiques existants ni d'aménager de nouveaux aérodromes ou installations aéronautiques. "

A la fin de la période considérée, le désaccord au sujet du point 3 de l'ordre du jour portait sur quatre questions principales :

A. Interdiction d'accroître les effectifs et les stocks de matériel actuels, contre interdiction de faire pénétrer du personnel ou du matériel en Corée, sous aucun prétexte.

B. Remise en état des installations, en particulier des aérodromes.

C. Statut des îles situées au large de la côte.

D. Relations entre les équipes d'observateurs neutres et la Commission d'armistice militaire.

Le point 4 a trait aux "arrangements concernant les prisonniers de guerre". Du 4 au 10 décembre, la délégation du Commandement des Nations Unies a demandé chaque jour qu'une sous-délégation distincte soit désignée pour examiner le point 4. Si la délégation du Commandement des Nations Unies a fait cette proposition c'est uniquement pour accélérer les négociations, eu égard aux aspects humanitaires de la question des prisonniers de guerre. Le 11 décembre, après qu'une semaine se fut écoulée en pure perte, les communistes ont finalement consenti à engager la discussion. Au début des entretiens, le Commandement des Nations Unies a présenté deux propositions fondamentales parfaitement logiques qu'il a, depuis, renouvelées quotidiennement ; il a proposé en substance de procéder à un échange de renseignements sur les prisonniers de guerre et d'autoriser des représentants du Comité international de la Croix-Rouge à visiter les camps de prisonniers de guerre. Les communistes ont repoussé brutalement ces deux propositions raisonnables et de caractère humanitaire dont l'objet était de soulager les souffrances des prisonniers et de leurs familles. Le Commandement des Nations Unies a depuis longtemps accepté de se conformer aux dispositions de la Convention de Genève sur les prisonniers de guerre , et il l'a fait en toutes occasions. Des listes nominatives de prisonniers ont été adressées au Comité international de la Croix-Rouge. Des représentants du Comité international de la Croix-Rouge ont visité régulièrement les camps de prisonniers de guerre du Commandement des Nations Unies. En revanche, au mépris total des coutumes et usages de toute société civilisée, l'ennemi refusait encore à la fin de la période considérée dans le présent rapport de procéder à des échanges de renseignements sur les prisonniers de guerre.

Pendant la période examinée, il n'y a guère eu d'événements militaires importants et le dispositif des troupes le long de la ligne de contact n'a pas subi de modifications sensibles. Les deux adversaires ont continué de se livrer à une activité de patrouilles normale. L'ennemi est resté sur le qui-vive et a paru décidé à intercepter toutes les patrouilles du Commandement des Nations Unies. Il a également procédé à un grand nombre d'attaques de sondage; ces attaques, qui étaient effectuées avec des moyens limités, ont toutes été repoussées.

Sur le front occidental, qui s'étend dans la direction du nord-est depuis un point situé à environ 80 kilomètres de Hungwang jusqu'au voisinage de Chungdong, il s'est produit à divers endroits des rencontres de patrouilles sans grande importance dans le secteur compris entre Pungi et Kigong, à l'ouest de Sangnyong, et au sud de Sagimak. D'une façon générale, après s'être assurées de la présence de l'ennemi, les patrouilles du Commandement des Nations Unies ont regagné leurs bases après de brèves escarmouches. Pendant la période examinée, la 39ème armée communiste chinoise a relevé la 47ème armée dans la région de Sangnyong, en application, semble-t-il, du principe que l'ennemi suit depuis longtemps et qui consiste à relever périodiquement les unités qui se trouvent sur la ligne de contact.

Les rencontres ont été beaucoup plus fréquentes et, dans l'ensemble, plus violentes, sur les fronts central et oriental, et l'ennemi n'a pratiquement pas cessé de se livrer à de petites attaques de sondage. Ces escarmouches ont surtout eu lieu au voisinage de Kumsong sur le front central, et au voisinage de Mulguji, Sohui et Cemyon sur le front oriental. Dans tous les secteurs, l'ennemi a fait intervenir l'artillerie et les mortiers pour appuyer les troupes ainsi engagées.

Divers indices montrent que l'ennemi a continué d'améliorer et de développer l'organisation de ses défenses, mais il n'a guère montré d'intérêt pour les opérations offensives. L'importance de la circulation derrière ses lignes indique toutefois qu'il entend ne diminuer en rien son effort dans le domaine de la logistique; de plus, l'envoi régulier de renforts aux unités qui avaient subi des pertes montre que l'ennemi a l'intention de maintenir à un niveau élevé son potentiel militaire en Corée.

D'importants détachements des forces de sécurité du Commandement des Nations Unies ont remporté des succès notables contre les partisans durant la période examinée. La majeure partie des quelque 7.500 à 10.000 bandits et partisans dominés par les communistes qui opèrent dans la République de Corée sont depuis longtemps concentrés dans les régions montagneuses peu accessibles qui se trouvent à l'extrémité sud-ouest de la péninsule coréenne. Ces forces ne gênent pas considérablement le ravitaillement ou les opérations sur le front, mais elles posent un grave problème pour l'administration de l'intérieur du pays, et elles nuisent beaucoup au maintien de l'ordre. Ces bandes ayant dernièrement fait preuve d'une recrudescence d'activité, il a été décidé d'entreprendre un rigoureux effort militaire pour faire disparaître la menace que font peser les partisans. En conséquence des forces importantes de la République de Corée ont été déployées dans le sud-ouest de la Corée pour rechercher et détruire tous les éléments dissidents. Cet effort a jusqu'ici été couronné d'un grand succès. Entre le 1er et le 12 décembre, 2.500 partisans ont été tués ou faits prisonniers. Un nombre croissant de partisans se rend et les autres se sont retirés plus loin dans les montagnes, pour échapper à l'anéantissement.

Les forces du Commandement des Nations Unies sont parfois entrées en contact avec de petits groupes de partisans sur leurs arrières, à proximité de la ligne de front, près de la côte orientale. La principale préoccupation de ces bandes semblait être d'échapper aux forces de sécurité qui étaient à leur recherche. Elles n'ont pas constitué une menace pour les opérations militaires du Commandement des Nations Unies.

Au début de décembre, le temps clair et froid a aidé les forces navales du Commandement des Nations Unies à exercer une pression accrue sur l'ennemi. Tout le long des côtes de la Corée du Nord, les navires et les avions de la marine ont coupé, avec méthode et précision, les voies ferroviaires et routières de l'ennemi, qu'ils ont arrosées d'une quantité sans précédent de puissants explosifs. L'appui fourni par les canons de marine et les attaques aériennes a également permis de porter des coups très durs aux ressources de l'ennemi en hommes et en matériel. Les communistes ont répliqué vigoureusement, par un feu nourri de leur artillerie côtière et de leurs batteries anti-aériennes; au cours d'une opération amphibie

effectuée de nuit par surprise, ils ont réussi à s'emparer, en repoussant la garnison coréenne, de l'île de Taewha-Do dans la Baie de Corée. Plusieurs jonques chargées de troupes ennemies ont été coulées par le destroyer britannique Cockade, qui a lui-même été légèrement endommagé par l'artillerie ennemie. Des commandos de la marine du Commandement des Nations Unies ont riposté par une série d'opérations de harcèlement conduites loin des lignes ennemies, près de Songjin, sur la côte coréenne du Nord-Est.

Les appareils de la marine ont eu divers engagements avec les avions à réaction communistes et 13 MIG-15 ont été signalés au-dessus de Wonsan. Les navires et les avions chargés du blocus ont coulé ou endommagé un grand nombre de jonques et de sampans, privant ainsi l'ennemi de provisions et de munitions qui lui étaient apportées par la voie maritime. Les centres de ravitaillement de la côte de Corée du Nord ont fréquemment subi de sévères bombardements, les forces navales du Commandement des Nations Unies ayant intensifié leurs attaques pendant toute la période examinée.

Les efforts pour aboutir à un accord sur une ligne de suspension d'armes n'ont pas eu d'effets sur les opérations aériennes du Commandement des Nations Unies. Des appareils des Far-East Air Forces et des unités du Commandement des Nations Unies qui leur sont adjointes ont continué à rechercher et à détruire des objectifs dans toute la Corée du Nord. Le nombre des sorties effectuées quotidiennement à cette fin s'est élevé en moyenne à 885.

Au cours des opérations effectuées de jour, le Commandement des Nations Unies s'est attaché à faire repérer et détruire l'artillerie ennemie dont l'activité était gênante sur la ligne du front. Plus de 230 emplacements ont ainsi été détruits ou gravement endommagés pendant les deux dernières semaines. La nuit, des bombardiers moyens B-29 ont appuyé les forces terrestres du Commandement des Nations Unies en attaquant les positions ennemies et les concentrations de troupes que l'artillerie ne pouvait atteindre.

L'ampleur des résultats du programme d'interdiction des voies ferrées devient plus apparente. Sur certains tronçons, les destructions successives causées par les chasseurs-bombardiers du Commandement des Nations Unies dépassent les possibilités de réparation et de remise en état de la main-d'oeuvre ennemie. La ligne principale allant de Pyongyang à Seriwon, au sud, a été abandonnée et entre Sinanju à Sukchon la ligne principale de la côte Ouest n'est utilisable que par moments. Un certain trafic de navette s'effectue au sud de Sinanju mais il exige un grand nombre de courts trajets coupés par de multiples transbordements effectués sous la protection de la nuit. Les importants ponts de chemins de fer de Sinanju, de Songchon et de Sunchon ont été de nouveau détruits par nos bombardiers moyens opérant de nuit.

Les raids de harcèlement de nuit, favorisés par le clair de lune, ont permis de détruire ou d'endommager 50 locomotives au cours des quinze dernières nuits. Les résultats obtenus contre des objectifs repérés et attaqués au cours des missions de reconnaissance, d'interdiction et de harcèlement sont évalués à 550 soldats ennemis tués, 1.900 dépôts détruits ou endommagés, 560 wagons détruits ou endommagés et 2.550 véhicules détruits, en outre, de nombreux autres coups aux buts ont été enregistrés.

L'ennemi a raidi sa résistance aux incursions profondes de l'aviation du Commandement des Nations Unies. Dans la zone au Nord et à l'Ouest de Pyongyang, un grand nombre de chasseurs MIG-15 ont été repérés par les pilotes du Commandement des Nations Unies, chaque fois que le temps permettait le vol. Pendant la période, 2.350 appareils à réaction ont été aperçus; les chasseurs du Commandement des Nations Unies en ont abattu 29 et endommagé 28 autres. La plus grande activité a été constatée le 5 décembre; au cours de cette journée les appareils des "Far East Air Forces" ont repéré 310 MIG-15. Les appareils opérant de nuit ont été souvent interceptés par les chasseurs de nuit communistes dont ils ont essuyé le feu; certains de ces appareils ennemis étaient à réaction. Dans ces interceptions on a constaté l'utilisation de radars au sol et de projecteurs. L'aviation du Commandement des Nations Unies n'a pas subi de pertes et les dommages ont été minimes au cours de ces attaques. Les aérodromes de Corée du Nord ne sont remis en état que lentement après les violents bombardements qui ont eu lieu pendant tout le mois de novembre. Ces objectifs restaient en tête de la liste des priorités mais il a fallu moins d'efforts pour les

maintenir hors de service. Pendant toute la période, la seule piste de Corée du Nord qui ait été temporairement utilisable par les chasseurs à réaction a été celle d'Uiju.

Les appareils de transport des "Far East Air Forces" ont effectué 3.060 sorties et ont transporté 10.130 tonnes pour les opérations en Corée. Sur ce total il faut compter 42.700 passagers et 3.000 malades et blessés évacués.

L'aviation ennemie a été repérée au-dessus de la Corée du Sud à quatre reprises. Deux attaques aériennes dirigées contre des îles occupées par notre camp au Nord du front n'ont pas provoqué de dommages.

Les tracts, les appels diffusés par haut-parleurs et les émissions radiophoniques du Commandement des Nations Unies ont été plus particulièrement utilisés pour la diffusion d'informations sur la discussion des points 3 et 4 de l'ordre du jour des conversations d'armistice et pour inviter les destinataires à appuyer les efforts des Nations Unies pour mettre rapidement fin aux hostilités. On a expliqué aux militaires et aux civils le sens de la tactique dilatoire employée par les communistes, qui font traîner les négociations par des chicanes stériles sur des points sans importance. Il a été vigoureusement rappelé aux soldats des forces communistes que leurs pertes augmentent inexorablement tandis que les délégués communistes prolongent la guerre en éludant les questions et en refusant de préciser leurs propositions vagues et ambigües.

Le Commandement des Nations Unies continue à importer des fournitures et du matériel pour secourir la population et stimuler l'industrie coréennes. Les installations de production d'énergie et les mines de charbon sont remises en état et recommencent à fonctionner. D'autre part, nous encourageons par tous les moyens la République de Corée à se relever et à établir une économie saine et viable.

Les conditions sanitaires générales sont relativement bonnes dans l'ensemble de la Corée du Sud. On n'a pas signalé jusqu'ici de généralisation des maladies des voies respiratoires. Il semble que l'on ait de bonnes chances d'empêcher que le manque d'abris provoque une aggravation des conditions sanitaires. Les Coréens du Sud ont accru le rythme des constructions d'abris en bois brut et en boue. On a pu fournir dans de nombreux cas aux habitants des tentes qui ont été spécialement équipées pour les conditions hivernales. On construit dans les

tentes et les bâtiments des planchers isolés en utilisant tous les matériaux dont on disposait, en montrant beaucoup d'ingéniosité dans l'improvisation de certaines installations destinées à parer aux rigueurs de l'hiver. On pense que ces améliorations, venant s'ajouter aux maisons bâties avec du bois fourni grâce au programme d'assistance aux civils, permettront de donner un abri suffisant à la majorité de la population nécessiteuse.

A l'exception d'un assez grand nombre de cas de dysenterie constatés dans la province de Kangwon-Do, on signale très peu de maladies contagieuses dans le pays. Les vaccins sont distribués conformément au plan établi et le programme d'immunisation bat son plein dans toutes les provinces contrôlées par le Commandement des Nations Unies, sauf dans celle de Cholla-Pukto.

On estime à 187.673.578 dollars la valeur totale des fournitures et de l'équipement dont l'expédition était prévue, pour la période du 25 juin 1950 au 24 novembre 1951, dans le cadre du programme du Commandement des Nations Unies pour les secours aux civils et l'aide économique à la Corée, à l'exclusion de fournitures à usage à la fois civil et militaire, telles que ponts, véhicules, équipement pour la construction de routes etc. Sur ce total, 85.819.824 dollars d'équipement et de fournitures ont déjà été livrés. La part du programme total financé par des fonds du Gouvernement des Etats-Unis est de 168.140.631 dollars, dont 69.428.425 dollars ont déjà été utilisés pour des livraisons d'équipement et de fournitures. Les contributions d'autres Etats Membres des Nations Unies et d'organisations de secours bénévoles représentent, dans le programme total, un montant estimé à 19.532.947 dollars, dont 16.319.399 dollars ont été utilisés pour des livraisons déjà effectuées.

- - - - -